

Meurthe-et-Moselle

Justice pour notre camarade

Jean-Michel

Le président de la SNCF a pris récemment la décision de radier de cadres Jean-Michel Dieudonné, militant de longue date de la Fédération CGT des cheminots. Jean-Michel est également un pilier de la fédération de Meurthe-et-Moselle du PCF, il est notamment responsable de l'organisation du stand fédéral depuis plusieurs années à la Fête de l'Humanité.

La sanction qui frappe Jean-Michel n'est pas justifiée, elle est totalement disproportionnée. Le dossier est vide : une altercation verbale avec des collègues un jour de grève, au retour d'une manifestation, donc hors du temps de travail. Une plainte a été déposée, sans suite à ce jour, mais le couperet est tombé sans attendre une éventuelle sanction pénale. Monsieur Pépy invoque sans plus de détails un « *comportement anormal (...) qui nuit à l'entreprise...* ». C'est un peu court pour prendre la responsabilité de briser la vie d'un travailleur de 53 ans. Le conseil de discipline n'a pu se départager, la totalité des représentants du personnel ont voté contre la sanction de radiation. Bref, il ne s'agit nullement d'un motif d'ordre professionnel mais bien d'une sanction de nature politique arbitraire.

Après la longue mobilisation des cheminots pour défendre le service public ferroviaire et le statut de ses salariés, la direction veut faire un exemple. Avec la radiation, de nature infamante pour notre ami et d'une brutalité que nous n'avons pas observée depuis les années de la Guerre froide, la direction a fait sa propre justice, au-delà de toute raison et de toute équité.

Un comité de soutien a été créé le 22 décembre dernier à Nancy. Complémentaire à l'action menée par la fédération CGT des cheminots au sein de l'entreprise, il a pour but de mener la bataille plus politiquement vis-à-vis de l'extérieur. En à peine 15 jours, il rassemble près d'un millier de signataires : organisations et personnalités de toutes origines sociales, de toute appartenance syndicale et politique. De Ian Brossat au philosophe Etienne Balibar, en passant par Christian Eckert, ancien ministre du budget, des conseiller·e·s municipaux, départementaux et régionaux, ou encore de nombreux syndicalistes, il affiche d'ores et déjà un panel très large de soutiens. Le président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a écrit à Monsieur Pépy, lui demandant de l'éclairer sur les éléments qui justifient une telle sanction. Présidé par Caroline Fiat, députée de la circonscription de Meurthe-et-Moselle où réside Jean-Michel, le comité demande la levée de la sanction. Le cas de Jean-Michel constitue un précédent de répression particulièrement grave. Il porte atteinte à la dignité d'un salarié, de sa famille et aux principes mêmes d'une gestion démocratique des services publics. Nous mènerons ce combat de toutes nos forces, avec l'appui de toutes les organisations politiques, syndicales et sociales qui, comme nous, considèrent que cette injustice doit être remise en cause. ✪



Bora Yilmaz, secrétaire départemental du PCF 54